



EXIGEONS UNE POLITIQUE NATIONALE pour construire plus de logements moins chers



« UN GEL DES
LOYERS QUI
MONTRERAIT
UNE RÉELLE PRISE
EN COMPTE
DES DIFFICULTÉS
DES FAMILLES. »

Pour répondre à l'urgence de plus de justice sociale et soucieux de la mise en œuvre d'une véritable politique de logement locatif social qui prendrait réellement en compte les difficultés des familles, j'ai proposé aux membres du Conseil d'Administration de demander un gel des loyers au titre de l'année 2010, en contrepartie d'une compensation par l'Etat. Une position qui rejoint celles des principales associations de défense des consommateurs et locataires et qui a encore été évoquée à l'occasion du rapport sur l'état du mal logement présenté par la Fondation Abbé Pierre le 1^{er} février dernier.

Cette demande de gel des loyers contre compensation est motivée :

- Par le constat d'une augmentation inquiétante de la part du pouvoir d'achat des familles consacrée au logement (de 18 à 25 %) et des conséquences de la crise financière sur les ménages logés dans le secteur du logement social, confrontés plus que les autres à la précarité et à l'accroissement important des différentes charges.
- Par la possibilité de réorienter les aides financières de l'Etat en faveur du logement social. Plutôt que de financer des logements défiscalisés pour les plus aisés (dispositif Scellier), le choix de construire des habitations à loyers modérés et de geler les loyers doit être clairement la priorité d'une politique nationale.

Mais si, malheureusement, pour l'instant, le gouvernement est resté sourd à cette exigence, j'entends bien poursuivre cette demande et espère que nous serons de plus en plus nombreux à nous mobiliser pour obtenir cet effort de solidarité nationale.

STÉPHANE PEU, Président de l'Office Public Plaine Commune Habitat

**Aides de l'État,
deux poids, deux mesures**

... **75 000**
EUROS dédiés
au financement
d'un logement
privé (dispositif
Scellier) contre
36 482
EUROS pour un
logement social